

Publications des tribunaux

Notification

(art. 36, let. b, de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative, PA)

Ullah Atta, né le 12 mars 1976, Pakistan, sans domicile de notification en Suisse.

Statuant sur votre recours du 28 octobre 2009, contre la décision de l'Office fédéral des migrations (ODM) du 7 septembre 2009, le Tribunal administratif fédéral, par arrêt du 3 novembre 2010, a prononcé:

1. Le recours est irrecevable.
2. Il n'est pas perçu de frais de procédure.

16 novembre 2010

Tribunal administratif fédéral:

Cour III